



**TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL
POSTE PERMANENT**

Relevant du directeur du service du génie, le technicien en génie civil collabore à la confection des devis et à l'estimation des coûts des travaux; il confectionne les plans afférents aux devis de construction, projets et plans directeurs. Il est appelé à faire des relevés d'arpentage ainsi que la collecte d'informations sur le terrain. Il fait la surveillance de chantiers et rédige divers rapports.

Le titulaire détient un DEC en technique de génie civil et un minimum de trois ans d'expérience pertinente. Il possède une excellente connaissance des systèmes informatisés de dessins assistés par ordinateur tel Autocad et des logiciels de la suite Office. Il a un bon sens de l'organisation, des habiletés de communication verbale, le sens des responsabilités et un excellent esprit d'équipe.

Le travail s'effectue sur une base de 32,5 heures par semaine; l'échelle salariale varie de 25,09\$ à l'embauche, à 31,36\$ après cinq ans.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de copie des qualifications pertinentes soit par la poste ou par courriel à :

**Direction des ressources humaines
Ville de Beloeil
777, rue Laurier, Beloeil, (Québec) J3G 4S9
rhumaines@ville.beloeil.qc.ca**

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.